



Arcades
Solutions après sinistres

Solutions après sécheresse

Un épisode de sécheresse intense peut causer des dommages importants. Arcades vous propose un accompagnement global de votre sinistre selon les étapes suivantes :

A Investigations

- Traçages/repérages de réseaux secs et humides
- Vérification des ancrages de fondations

A Phase 1

- Matage/harpage des fissures
- Réalisation de trottoirs périphériques en béton
- Mise en place de géomembrane

A Phase 2

- Reprise des façades extérieures
- Reprise des dommages intérieurs en tous corps d'état



Notre accompagnement

Avant



Matage/harpage



Diagnostic sur le lieu du sinistre

Traçages de réseaux secs et humides
Vérification des ancrages de fondations



Proposition commerciale

Réalisation des différents devis selon phasage et résultats d'investigation



Intervention

Préparation des chantiers
Phase 1
Phase 2



Contrôle après chantier

Réception des différentes phases

Après



Reprise de façades

Votre professionnel à votre écoute



Pierre SAINTOT
07.84.21.19.55
pierre@arcades-solutions.fr



Nos implantations



ARCADES SOLUTIONS BFC
1B Chemin des Creux
25870 LES AUXONS



ARCADES SOLUTIONS ALSACE
2B Rue du Rittersberg
67750 SCHERWILLER